Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 948

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public 948

DP

J.A. 1000 Lausanne 1 27 avril 1989
Hebdomadaire romand Vingt-sixième année

Suisse sans armée: erreur sur la question

En lançant leur initiative, les partisans d'«une Suisse sans armée et d'une politique globale de paix» croyaient susciter un débat de fond sur la défense nationale. Conscients que leur proposition ne pouvait trouver l'adhésion d'une majorité populaire, ils n'avaient d'autre ambition que d'ébranler le mythe de l'armée et d'apporter une nouvelle dynamique à l'exigence de paix. A entendre les arguments échangés jusqu'à présent, force est de constater que leur entreprise a échoué.

Dans les deux camps, la réflexion a très rapidement cédé le pas à la profession de foi fondamentaliste. Les adversaires de l'initiative se sont réfugiés dans une conception mythique de l'armée, élément fondateur et consubstantiel de notre identité nationale; ses partisans ont brossé de l'armée un portrait-robot qui prend les traits d'un bouc émissaire, responsable de tous nos maux: la suppression de l'armée devrait marquer l'aube d'une société pacifiée et solidaire, en harmonie avec son milieu naturel, et encourager la communauté internationale dans ses efforts de désarmement.

Situé à un tel niveau, le débat est sans issue. La discussion politique ne peut se nourrir du choc des postulats irréductibles, du conflit des consciences avides d'absolu. Est-il permis de refuser ce climat de religiosité stérile et asphyxiant et de poser des questions politiques?

L'armée n'est qu'un outil et, à ce titre, susceptible d'une évaluation permanente: les moyens mis en œuvre sont-ils adéquats aux objectifs poursuivis? Et ces objectifs, quel est donc leur contenu? Faut-il les adapter aux conditions actuelles?

De l'analyse de la réalité présente — défense nationale trop coûteuse, inefficace; armée autoritaire et menace pour les mouvements sociaux; criminalisation des objecteurs de conscience; environnement menacé; paupérisation d'une partie du tiers monde — les partisans de l'initiative déduisent la nécessité de supprimer l'armée. La conclusion est hâtive; elle fait l'économie des solutions alternatives. Sur ce terrain, les deux camps se rejoignent dans le même fondamentalisme: point de salut avec l'armée pour les uns, sans l'armée pour les autres. L'instrument est érigé en référence fondamentale, hors de l'espace et du temps. A ce niveau d'abstraction, le débat se meurt. Ou quand débat il y a, il est sans rapport avec l'existence de l'armée.

Les initiants sont largement responsables de cet échec. La question qu'ils posent au peuple suisse ne peut déboucher que sur des positions figées, stéréotypées. En fait, il y a erreur sur la question: l'alternative proposée — oui ou non à l'armée — occulte le vrai débat auquel la Suisse est aujourd'hui confrontée: dans l'Europe qui se fait, quelle est notre place? Face aux bouleversements politiques que connaissent les pays de l'est, comment réagir? Quel rôle pour la Suisse prospère sur une planète où le déséquilibre des ressources va croissant? Une politique de paix et de sécurité exige des réponses à ces questions. Le problème de l'armée suisse, dans ce contexte, ne constitue pas un enjeu. Faire croire le contraire, c'est bercer d'illusions les citoyennes et les citoyens qui aspirent à un monde de justice et de paix. Car cet objectif exige une volonté et des efforts autrement plus marqués que la seule modification d'un article constitutionnel.

JD